

Contrat de performance pour Cancer-Bio-Santé

Le pôle de compétitivité s'est doté d'un contrat de performance. Cette feuille de route stratégique définit pour les trois années à venir un plan d'action et des objectifs à réaliser. Création de plates-formes d'innovation, développement de start-up et renforcement des dispositifs de financements privés en font partie. « Nous comptons passer de 42 à 100 entreprises impliquées dans le pôle », espère le président Pierre Montoriol. Depuis 2006, 35 projets ont été financés à hauteur de 16 M€.

*OBJECTIFNEWS - N°6
NOV- DEC 2009*